

NOS HONORAIRES

Mise à jour au 01/11/2018

Transaction Habitation - Murs locaux commerciaux - Murs bureaux

Mandats de Vente avec honoraires à la charge du vendeur
Mandats de Vente avec honoraires à la charge de l'acquéreur
Mandats de recherche (honoraires à la charge de l'acquéreur)

Prix de vente		Honoraires T.T.C
de	à	
0 €	75 000 €	10 % du prix de vente
75 001 €	150 000 €	7 500 €
150 001 €	450 000 €	5 % du prix de vente
450 001 €	1 000 000 €	4 % du prix de vente
Plus de 1 000 000 €		3,5 % du prix de vente

Mandats de vente avec honoraires partagés entre le vendeur et l'acquéreur : 50% du barème ci-dessus pour chacune des parties

Barème non cumulatif – Taux de TVA en vigueur 20%

Transaction droit au bail – Fond de commerce

Mandats de Vente avec honoraires à la charge du vendeur
Mandats de Vente avec honoraires à la charge de l'acquéreur

6% TTC du prix de vente TTC avec un minimum de 7.000 € TTC
Honoraires à la charge du vendeur – Taux de TVA en vigueur 20%

En l'absence de précision complémentaire, les prix affichés sur les annonces s'entendent honoraires compris à la charge du vendeur.

Location habitation :

→ Part locataire :

- organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10 € TTC/m²
- établissement de l'état des lieux : 3 € TTC/m²
- Avenant bail : 25€ TTC

→ Part bailleur :

- organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 10 € TTC/m²
- établissement de l'état des lieux : 3 € TTC/m²
- honoraires d'entremise et de négociation : 200 € TTC (l'ensemble ne pouvant pas excéder le montant du loyer mensuel charges comprises)
- Avenant bail : 25€ TTC

Taux de TVA en vigueur : 20%